



MAIRIE de BELLOT

Le 30 juin 2015

☎ Mairie : 01.64.04.81.98
☎ Secrétariat : 01.64.04.39.99
☎ : 01.64.04.80.63
✉: mairiebellot@orange.fr
NS/

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2015

Le Conseil Municipal de Bellot dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François HOUSSEAU, Maire.

Date de convocation : 16 juin 2015

Présents :

M. François HOUSSEAU, Maire
Mme Sandrine LETOLLE – M. Roger DARDART, Adjoint
MM. Luis Filipe DE MELO VIEIRA – Frédéric DUGUET - Jean-Pierre LEGENDRE
Mmes Muguette AUBISSE – Gabrielle MAILLARD – Sylvie DJOUADI - Christine MOREAUX

Absents excusés + pouvoirs :

M. Jean ROUBION, ayant donné pouvoir à Mme Sandrine LETOLLE
M. Etienne NORMIER ayant donné pouvoir à M. François HOUSSEAU
M. Marc PELLETIER ayant donné pouvoir à M. Luis Filipe DE MELO VIEIRA

Absente :

Mme Céline BEMELMANS
M. Patrick SUDRES

COMPTE RENDU DE LA PRÉCEDENTE SÉANCE

Le compte rendu de la séance du 7 mai 2015 n'ayant fait l'objet d'aucune observation, est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Nomination secrétaire de séance :

Conformément à l'article L2121-15 du code Général des collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal, Madame Sandrine LETOLLE a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

1/ ASSAINISSEMENT

Après présentation par Monsieur le Maire du rapport d'actualisation du schéma directeur d'assainissement de Test Ingénierie, Le Conseil Municipal maintient à l'unanimité le zonage des Hameaux suivants en ANC.

- Doucy, Doucy Aval, Les Crochots, Retourneloup, Launoy Brulé et les autres

hameaux.

2/ RENOUELEMENT DES BAUX

Renouvellement du bail précaire de 12 mois pour le local communal – Rue du Souvenir, cadastré A n°657 est accepté à l'unanimité

Renouvellement du Bail commercial pour un bâtiment d'entrepôt et bâtiment en demi lune situé sur la parcelle cadastré A n°653 dans l'ancienne cidrerie est accepté à l'unanimité.

Avec 10 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, Le Conseil Municipal accepte de mettre en location à compter du 1^{er} août 2015, une maison légué à la Commune sise 3 cour de Nobles 77510 BELLOT.

3/ RESERVE PARLEMENTAIRE

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la demande de réserve parlementaire pour les travaux de l'école.

4/ CONTRAT AHRB

Le Conseil Municipal renouvelle à l'unanimité le contrat de dératisation et charge Le Maire de se renseigner auprès des communes voisines pour connaître leur fonctionnement à ce sujet.

5/ REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FORMATION BAFA

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le remboursement des frais de formation pour le BAFA à la Communauté de Commune.

6/ DECISION MODIFICATIVE

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les décisions budgétaires modificatives.

7/ TRAVAUX ROUTE DE CULOISON

Le maire présente le devis qui est accepté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal charge le Maire de St Barthélémy de faire procéder aux travaux et que la facture soit réalisée au prorata pour chaque Commune.

8/ CRÉATION DE POSTE

- Agent Technique espace vert
- Agent Technique d'entretien
- Cantinière
- Renouvellement d'un CUI – animatrice TAP + cantine+ entretien zone maternelle
- Régisseuse de cantine – convention financière

9/ CONTRAT DEPARTEMENTAL

Le Maire explique que le projet est en attente, mais que certains dossiers prioritaires peuvent être étudiés et financés.

Pour la commune de Bellot, 2 projets prioritaires :

- Rue des Avônes (contrat triennal 2009/2012)
- Aire de jeux multisports

10/ SOUTIEN AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

La motion en soutien du Conseil départemental est acceptée à l'unanimité.

11/ SIANE : ADHESION DE LA COMMUNE DE MOUROUX

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'adhésion au SIANE de la Commune de Mouroux.

12/ SDESM : ADHESION DES COMMUNE DE MOUROUX ET COULOMMIERS

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'adhésion au SDESM des Communes de Mouroux et de Coulommiers.

13/ QUESTIONS DIVERSES

VIDEO PROTECTION : Accord du Préfet, attente de l'accord du SDAP. Voir possibilité d'extension du système vers la piscine.

REMERCIEMENTS :

Comité des fêtes de Villeneuve sur Bellot
Pomme en fête
Mission locale
La Belette

EGLISE : Rappel du Festival des églises organisé par la Communauté de Commune.
L'électricité a été refaite pour la reprise des manifestations culturelles et culturelles.

STATION D'ÉPURATION : Le Maire expose les avancés du projet pour la station d'épuration Bellot/Villeneuve sur Bellot.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE A 21h42

Le Maire,

François HOUSSEAU.